

Langues et cité

Des langues dans la Cité

Une politique de la langue ne saurait avoir un seul objet : la langue française, car le français est en contact, sur le territoire de la République, avec de nombreuses langues : langues « régionales » de France métropolitaine, langues des DOM-TOM, langues de

Langues et cité

Ile-de-France	p. 2
Auvergne	p. 4
Corse	p. 5
Francoprovençal	p. 6
Breton	p. 8
TELOC	p. 9
Parutions	p. 10

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

l'immigration (que ce soient des langues officielles de grande diffusion ou des langues de moindre diffusion), langues de voisinage (celles de nos voisins européens) et enfin, avec l'anglais, langue de l'économie globalisée.

Une telle politique se situe au carrefour de différents domaines : culture, patrimoine, intégration, banlieues, lutte contre l'illettrisme, maîtrise de la langue, plurilinguisme, Francophonie... On ne s'étonnera pas dès lors que les questions relatives aux pratiques linguistiques soulèvent des débats qui agitent de temps à autre l'actualité, et provoquent souvent des clivages qui ne correspondent pas aux clivages politiques traditionnels.

Pour être efficace, pour répondre aux besoins et aux aspirations de la société, une politique de la langue doit cependant se fonder sur des savoirs objectifs. L'ambition du bulletin *Langues et Cité* est précisément de contribuer à faire le lien entre les chercheurs - qui analysent les pratiques langagières - et les acteurs politiques, institutionnels, associatifs, ou les simples citoyens.

Les précédents numéros étaient des numéros thématiques, qui s'efforçaient de présenter une synthèse sur une question ou un sujet précis. Afin d'élargir les perspectives, cette nouvelle livraison propose un choix d'articles sur différents sujets en rapport avec les activités de l'Observatoire des pratiques linguistiques. Telle quelle, cette sélection illustre ainsi la diversité des approches et des problématiques qu'une politique de la langue doit aujourd'hui nécessairement prendre en compte.

Xavier North

Délégué général à la langue française et aux langues de France



Transmission et pratique linguistique en Ile-de-France

Alexandra Filhon,
INED,
Univ. de Paris X-Nanterre

Les résultats de l'enquête sur l'histoire familiale annexée au recensement de 1999 font apparaître que parmi les résidents en Ile-de-France en 1999, trois adultes sur dix déclarent que leurs parents leur parlaient, dans leur petite enfance, une autre langue que le français, qu'elle soit étrangère ou régionale. Plus d'un sur dix n'a pas du tout été élevé en français. De ces adultes ayant entendu de leurs parents une langue étrangère dans leur enfance, près d'un tiers n'ont parlé que le français à leurs enfants et plus de la moitié ont transmis plusieurs langues. Du fait de son usage professionnel, l'anglais devance le portugais et l'arabe comme langue étrangère la plus pratiquée en Ile-de-France.

Un adulte sur quatre a reçu de ses parents une langue étrangère

À la question « en quelles langues, dialectes ou « patois » vos parents vous parlaient-ils lorsque vous aviez 5 ans ? », sept adultes franciliens sur dix interrogés en 1999 répondent avoir été élevés uniquement en français. Pour environ un cinquième, leurs parents s'adressaient à eux en français, mais aussi dans une autre langue. Enfin, pratiquement un sixième de ces répondants n'ont pas du tout été élevés en français, soit presque deux fois plus que l'ensemble des adultes de métropole. En fait, nombre de ces adultes, à qui les parents ne parlaient pas le français, vivaient à cette époque dans leur pays d'origine. Les langues, autres que le français, ont plus souvent été parlées par les parents à leurs enfants de façon habituelle qu'occasionnelle. Les adultes franciliens élevés habituellement dans une autre langue que le français sont relativement plus nombreux que sur l'ensemble de la métropole (22 % en Ile-de-France contre 16 % pour l'ensemble de la métropole), la pratique « occasionnelle » a à peu près la même fréquence (respectivement 9 et 10 %). En Ile-de-France comme ailleurs, très peu d'adultes ont reçu à la fois le français et une autre langue de façon « habituelle ».

Les langues reçues dans leur enfance par les adultes franciliens sont plus souvent étrangères que régionales : seuls 4 % des adultes franciliens avaient des parents qui leur parlaient une langue régionale. En revanche, 27 % des adultes franciliens ont

été élevés dans une langue étrangère, contre 12 % hors Ile-de-France. Cette différence s'explique en partie par la présence importante d'étrangers en Ile-de-France, soit trois fois plus que dans le reste du territoire national. Les Portugais et les ressortissants d'Afrique du Nord notamment, forment les communautés les plus nombreuses dans la région.

Les langues étrangères utilisées en famille résultent principalement des mouvements migratoires des personnes elles-mêmes ou de leurs proches. La proportion d'adultes étrangers a évolué tout au long du siècle, et, depuis la seconde guerre mondiale, la part d'étrangers résidant en Ile-de-France a crû continuellement. Ainsi, en 1999, l'Ile-de-France regroupe près de 19 % de la population métropolitaine et près de 40 % des étrangers. Les divers courants migratoires ont apporté de nouvelles langues : espagnol et italien pour les courants anciens, portugais et arabe plus récemment. De fait, la part d'adultes ayant reçu de leurs parents une langue étrangère dans leur enfance a progressé en Ile-de-France avec l'essor des migrations. Les adultes vivant dans la région et nés dans les années 1920 sont moins de 10 % à déclarer que leurs parents leur parlaient habituellement une langue étrangère contre 25 % pour ceux nés dans les années 1950. Parallèlement, pour ces générations, la pratique occasionnelle a peu évolué. Pour les générations nées après 1960, la proportion d'adultes à qui les parents ont parlé, durant leur enfance, une langue étrangère, soit habituellement, soit occasionnellement, reste stable (environ un tiers). Cependant, on voit s'amorcer une baisse de la pratique habituelle au profit de la pratique occasionnelle. Cette tendance se vérifie également sur l'ensemble de la population de métropole, mais dans des proportions bien moindres. Derrière cet effet de génération se cache aussi un effet d'âge : plus les adultes interrogés sont jeunes, plus ils ont de chances d'être arrivés enfants en France, voire d'être nés sur le territoire ; à l'inverse, dans les générations anciennes, davantage d'immigrants ont à présent quitté la France une fois à la retraite.

Une retransmission partielle vers les enfants

Près de deux cinquièmes des adultes franciliens à qui leurs parents parlaient une langue étrangère l'ont retransmise de façon habituelle à leurs enfants.

D'une génération à l'autre, l'usage habituel n'est déjà plus systématique : moins d'un adulte sur deux dont les parents utilisaient habituellement une langue étrangère l'a communiquée à ses enfants de façon habituelle. Quant à ceux qui n'ont entendu leurs parents leur parler une langue étrangère que de façon occasionnelle, ils ne sont plus qu'un tiers à la retransmettre à leurs enfants, et quasi-exclusivement de manière occasionnelle. Ils optent majoritairement pour un usage unique du français. Sur l'ensemble des Franciliens élevés dans une langue étrangère, un tiers n'ont ensuite parlé que le français à leurs enfants : respectivement 25 % et 66 %, selon que leurs propres parents leur avaient parlé habituellement ou non dans cette langue. Hors de l'Ile-de-France, les parents optent pour une retransmission exclusive du français dans la moitié des cas. En fait, plus de 50 % des Franciliens qui ont reçu au moins une langue étrangère parlent plusieurs langues à leurs enfants contre seulement 40 % de ceux qui résident dans une autre région. Ce plurilinguisme est pour partie le résultat d'une plus forte représentation des nationalités bénéficiant des taux de transmission les plus élevés.

L'anglais, la langue étrangère la plus pratiquée

Les langues étrangères ne sont pas seulement parlées en famille. Trois adultes franciliens sur dix déclarent que « actuellement, il leur arrive de discuter avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants...) dans d'autres langues que le français » contre deux sur dix ailleurs ; 28 % citent au moins une langue étrangère en Ile-de-France, soit plus de deux fois plus que dans le reste du territoire. La concentration plus importante d'étrangers n'explique qu'en partie cette différence. En effet, l'anglais s'est imposé au fil des années par son usage dans le monde professionnel et s'avère être la langue étrangère la plus pratiquée avec environ 740 000 locuteurs, soit plus d'un adulte francilien sur dix, contre un sur

vingt hors Ile-de-France. La plus forte présence dans la région de cadres supérieurs et de professions intermédiaires explique également cet écart : plus d'un sur cinq déclare pratiquer l'anglais, contre moins d'un sur dix pour les autres catégories socioprofessionnelles. Le taux de pratique atteint 18 % chez les plus jeunes adultes, l'apprentissage scolaire des langues étrangères favorisant leur usage. Après l'anglais, l'arabe et le portugais sont les langues les plus fréquemment parlées dans la région, avec approximativement 330 000 et 270 000 locuteurs adultes.

On distingue les langues étrangères qui font partie de la culture et de l'héritage familial de celles issues des bancs de l'école ou apprises par d'autres intermédiaires. Ainsi, si plus de neuf adultes sur dix qui pratiquent l'arabe ou le portugais l'ont reçu de leurs parents, ce n'est le cas que pour moins d'un adulte sur dix pratiquant l'anglais. L'espagnol et l'italien, qui sont aussi des langues d'immigration, se situent à mi-chemin avec un peu plus de 60 % d'adultes locuteurs actuels les ayant apprises de leurs parents. La pratique des langues étrangères, qui ne découle pas d'un héritage parental, est caractéristique des cadres, des professions libérales et des professions intermédiaires : en effet, ils représentent près d'un adulte sur deux parlant actuellement une langue étrangère apprise dans le cadre scolaire ou encore, pour les couples linguistiquement mixtes, par le biais du conjoint, contre un sur cinq pour ceux qui l'ont héritée de leurs parents ●

Orientation bibliographique :

C. LEFÈVRE et **F. HÉRAN** (dir.), *Histoire de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête famille de 1999*. (collection Les cahiers de l'INED), Huitième partie : « La transmission familiale des langues » pp. 505 à 569.

F. HÉRAN, A. FILHON, C. DEPREZ, *La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle*. Population et Société, n° 376, INED, 2002.

http://www.ined.fr/fichier/t_publication/65/publi_pdf1_pop_et_soc_francais_376.pdf.

F. CLANCHÉ, *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique*. INSEE première n° 830, février 2002.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP830.pdf.

La richesse linguistique du nord de la France. Relais n° 125, 2004. INSEE Picardie.

http://www.insee.fr/fr/INSEE_REGIONS/PICARDIE/rfc/docs/IPR125-04.pdf.

La langue bretonne et autres langues : pratique et transmissions. Octant, n° 92, janvier 2003. INSEE Bretagne.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bretagne/rfc/docs/Oc92art3.pdf

Langues parlées en Aquitaine : La pratique héritée. Le quatre pages, n° 110, septembre 2002. INSEE Aquitaine.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Aquitaine/publi/present_4pages.htm.

L'alsacien, deuxième langue régionale de France. Chiffres pour l'Alsace, n° 12, 2002. INSEE Alsace.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Alsace/rfc/docs/cpar12_1.pdf.

Langue corse : transmission réception et pratique. Économie corse, n° 105, 2004. INSEE Corse.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/corse/rfc/docs/ecoc1053.htm.

LA LANGUE RÉGIONALE EN AUVERGNE

La section de l'Institut d'études occitanes de la région Auvergne, avec le soutien du Conseil régional et du ministère de la Culture et de la Communication (DGLFLF et DRAC Auvergne), a confié à l'IFOP une enquête d'opinion pour connaître les pratiques et les représentations de la langue régionale. Cette enquête a été effectuée du 4 au 7 mars 2006, par téléphone au domicile des personnes interrogées, sur un échantillon de 804 personnes, représentatif de la population de la région Auvergne.

La dénomination de la langue régionale

La plus grande partie de la région administrative Auvergne est située en domaine d'oc, seul le nord de l'Allier est en zone d'oïl. La dénomination la plus répandue pour désigner la langue régionale est le terme de *patois*, cité par 78 % des personnes interrogées. Ce terme générique désigne toute variété linguistique autre que le français standard, il est donc logiquement le plus implanté et le plus connu à côté d'autres termes : *auvergnat* 15 %, *occitan* 9 %, *langue d'oc* 4 %, et pour la zone d'oïl : *bourbonnais* 5 %.

Compétence et pratique

- 61 % déclarent comprendre plus ou moins bien leur langue régionale, dont 22 % facilement ou parfaitement, et 29 % seulement quelques mots.
- 42 % déclarent savoir la parler plus ou moins, dont 6 % bien ou très bien, 7 % suffisamment pour tenir une conversation simple, 6 % un peu, 23 % quelques mots.
- 10 % déclarent la lire assez facilement et 4 % l'écrire facilement.

On constate des décalages notables d'un département à l'autre. Ainsi pour les personnes déclarant comprendre facilement ou parfaitement, on obtient : 12 % pour le Puy-de-Dôme, 23 % pour la Haute-Loire, 28 % pour l'Allier, 39 % pour le Cantal. On

constate également un net décalage entre les générations : parmi les plus de 65 ans, 12 % déclarent parler bien ou très bien et 13 % assez pour tenir une conversation simple (soit un total de 25 %), alors que ces pourcentages sont respectivement de 2 % et 3 % chez les moins de 35 ans.

En ce qui concerne la fréquence d'utilisation, on peut regretter que les pourcentages donnés par le compte rendu prennent pour base l'ensemble des personnes ayant déclaré parler au moins « quelques mots » (42 % de l'échantillon dont 6 % « un peu » et 23 % « quelques mots »), ce qui rend le résultat (8 % souvent, 68 % de temps en temps, 24 % jamais) peu significatif ; il est en effet plus probable que les personnes qui savent parler « un peu » ou ne connaissent que quelques mots, utilisent rarement la langue ! Il aurait été plus intéressant de donner la fréquence d'utilisation sur la base des personnes déclarant parler très bien, bien, ou suffisamment pour tenir une conversation simple (soit 12 % de l'échantillon).

La transmission de la langue

Parmi les personnes déclarant savoir parler (de « très bien » à « quelques mots seulement »), 61 % déclarent avoir appris avec leurs grands parents, 50 % avec leur entourage, 47 % avec leur père, 42 % avec leur mère, 25 % avec leurs amis, 11 % tout seul, 10 % par l'école, 3 % par des cours pour adultes. Cette transmission sans soutien institutionnel ne peut qu'aller vers l'épuisement alors même que 40 % des gens qui n'ont pas appris la langue à leurs enfants regrettent de ne l'avoir pas fait. Ce regret est encore plus fort chez les générations montantes (58 % chez les moins de 35 ans).

Le souhait d'apprendre

Il est le plus fort chez les moins de 35 ans (23 %). Le désir de voir la langue être pro-

posée à l'école est le plus fort dans les départements situés en domaine d'oc (Haute-Loire 53 %, Puy-de-Dôme 51 % et Cantal 74 %). Le souhait que ses propres enfants apprennent la langue est très fort (41 %) et se renforce chez les jeunes générations (58 % chez les moins de 35 ans). 71 % des habitants de la région Auvergne se déclarent favorables au maintien et au développement de la langue et de la culture régionales, encore davantage chez les moins de 35 ans (76 %). 54 % souhaitent que France 3 propose des émissions en langue régionale.

Le compte rendu intégral de l'enquête est téléchargeable sur le site internet de l'ifop : <http://www.ifop.com/europe/sondages/opinionf/pratiqueslanguesregionales.asp>

En ce qui concerne le département du Cantal, cette enquête peut être utilement complétée par la lecture de l'article de Jean-Louis Barbet « La langue d'oc dans le Cantal, 2003-2004 » paru dans la revue *Lengas* (n° 58, 2006). Ce long article comprend une analyse de la situation de l'occitan dans le Cantal, les résultats d'une enquête linguistique menée dans 14 collèges auprès des collégiens et de leurs parents, tant en zone urbaine qu'en zone rurale, et une série de témoignages de locuteurs •

Marocains de Corse : entre deux pays et trois langues

Jean-Michel Géa,
Université de Corse

Aujourd'hui en Corse, plus d'un habitant sur dix est de nationalité étrangère ; constituant plus de la moitié des résidents non nationaux, les Marocains représentent le groupe immigré le plus important de l'île. Bien que très nombreux dans le salariat agricole et le bâtiment (milieux encore largement dialectophones), les Marocains se signalent toutefois par une quasi absence de compétence en langue corse. Alors que le contexte insulaire aurait dû les placer devant un dilemme, à savoir, adopter la langue locale ou la langue nationale comme langue d'intégration, dans les faits, les migrants adultes sont peu enclins à acquérir le corse. L'explication réside tout autant dans les rapports diglossiques entre les deux idiomes que dans l'inter-relation des facteurs fonctionnels avec des critères d'ordre subjectif et psychologique, dont la motivation à apprendre la langue locale. Les conflits et les tensions inter-communautaires semblent en effet constituer un frein puissant à l'apprentissage spontané du corse pour un groupe en situation de dénégation culturelle. En réponse à une situation migratoire vécue -ou perçue- sur un mode conflictuel, face au déficit d'intégration dont les individus s'estiment victimes, le français devient naturellement pour eux l'unique langue-cible.

L'idée que ce sont bien des rapports de force symboliques qui règlent une partie des pratiques langagières des migrants ne ressort pas simplement du discours épilinguistique des sujets. Une comparaison avec les autres groupes étrangers présents sur l'île, notamment italien, sarde et portugais, laisse entrevoir d'autres stratégies en matière d'acquisition des langues. Comme l'indique une première série d'observations, les adultes de ces communautés sont beaucoup plus souvent corsophones que les Marocains. L'une des premières raisons est peut-être la proximité structurelle de leur langue d'origine avec le corse. Pour les Sardes et autres Italiens, l'acquisition de la langue locale s'effectue en peu de temps et ne comporte guère de difficultés ; très vite, c'est dans une triangulaire langue d'origine/corse/français, que ces derniers évoluent. Ni tout à fait toujours corsophones, ni tout à fait uniquement versés vers le français, sans pour autant toujours faire de leur vernaculaire le code des

échanges familiaux, les Portugais semblent une catégorie de locuteurs intermédiaires. Pour ces trois ensembles, il n'est pas exclu que la motivation à apprendre le corse soit favorisée par une meilleure prédisposition de la société d'accueil à leur égard du fait de leur proximité sociale, culturelle et religieuse.

Mesurées aux résultats du volet linguistique de l'Enquête Famille de 1999, les pratiques et les usages de la langue d'origine dans le groupe marocain sont également remarquables. On observe en particulier le maintien de l'arabe dialectal sans perte de compétence significative jusqu'à la troisième génération. Si, bien sûr, la part de francophonie progresse à l'intérieur des familles nouvellement constituées, le français est loin cependant d'être le code unique de l'éducation des plus jeunes. Plus de trente années après l'arrivée des primo-migrants, l'arabe reste à l'intérieur de la cellule familiale le vecteur majoritaire des interactions entre les différentes classes d'âge, y compris pour celles qui ont grandi ou qui sont nées en Corse. En matière de dynamique et d'héritage linguistique, ces observations amènent à relativiser le modèle généalogique pointé par l'INSEE : l'ancienne génération parle encore la langue d'origine, la génération moyenne ne la comprend plus systématiquement, la nouvelle ne la parle plus du tout. Ce schéma ne se réalise pas aussi distinctement dans la communauté marocaine de Corse où opère un bilinguisme bien assumé. Là où les langues de l'immigration se limitent souvent pour la deuxième et, plus encore, pour la troisième génération, à ne plus remplir qu'une fonction ludique ou expressive (exclamations, injures ou parole visant une émotion), les sujets sont au contraire en mesure d'exploiter, en réception et en production, l'arabe dialectal. Plutôt que des sous-usagés précarisés dans leurs performances langagières, comme cela est parfois le cas des groupes immigrés socialement ou économiquement défavorisés, apparaissent des locuteurs qui ont conservé un rapport fondamentalement positif à la langue d'origine •

L'aire d'extension historique du francoprovençal comprend les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain, les trois quarts de l'Isère, la Savoie, le sud du Jura français, la Suisse Romande (à l'exception du canton du Jura suisse), le Val d'Aoste (en Italie) et quelques autres vallées des Alpes italiennes.

Le terme *francoprovençal* a été créé au 19^e siècle par le linguiste italien Ascoli qui le premier l'a identifié comme un ensemble linguistique spécifique. Si, en ce début du 21^e siècle, le terme commence à être connu et utilisé par le public (à côté de dénominations plus locales comme *bressan*, *savoyard*, *valdôtain...*), traditionnellement, le sentiment d'appartenance linguistique des locuteurs portait sur des espaces plus restreints.

l'étude des rapports entre une langue officielle et une langue régionale. En effet, en France, le francoprovençal subit l'influence du français depuis longtemps et pas seulement depuis la Révolution ou l'école de Jules Ferry. Le prestige de la langue du Roi a été sensible à Lyon dès le 12^e siècle et dès la fin du Moyen Âge Lyon avait abandonné sa langue vernaculaire au profit du français. Comme cette ville importante était le centre directeur du francoprovençal cette situation ne pouvait pas être sans conséquence pour l'ensemble de la région soumise à l'influence lyonnaise, et donc sur une bonne partie de l'aire où était parlé le francoprovençal, qui n'a cessé, dès lors, de décliner, d'abord dans certaines couches de la population, puis de façon générale.

Le fait que le francoprovençal soit depuis longtemps en déclin, qu'il n'ait pas eu une littérature écrite aussi abondante et aussi prestigieuse que celle de l'occitan, qu'il n'ait pas bénéficié de revendications linguistiques fortes est vraisemblablement une des conséquences de cette suprématie très précoce du français dans cette aire.

Le francoprovençal a subi également une autre influence qui s'est conjuguée avec celle du français : c'est l'influence des parlers d'oïl dans les zones de contact entre les deux langues. Cette influence s'exerce depuis longtemps et, dans le nord du domaine, le francoprovençal a reculé au profit des parlers d'oïl. Ce recul est particulièrement net dans la région de Mâcon ainsi que dans le nord du

Le laboratoire fr

Jean-Baptiste Martin,
Université de Lyon II

Contrairement à ce que cette dénomination pourrait laisser croire, le francoprovençal n'est pas un mélange de français et de provençal : bien qu'il se rapproche plus de la langue d'oïl que de la langue d'oc, il ne peut pas être considéré comme une variété de la première, car il n'a pas connu certaines évolutions communes à l'ensemble des parlers d'oïl ; ce à quoi s'ajoute un certain nombre d'évolutions spécifiques.

Au-delà des observations que l'on peut faire sur le francoprovençal comme troisième langue gallo-romane (à côté des langues d'oïl et d'oc), cette langue – qui, rappelons-le, ne bénéficie pas encore d'une reconnaissance officielle qui permette de l'enseigner dans le secondaire – semble un bon laboratoire pour

Lors de l'enquête de l'abbé Grégoire (en 1790-1792), le correspondant lyonnais affirme qu'on parle patois dans les villages alentour, mais la langue qu'il décrit pour Lyon est nettement du français, même s'il est teinté de dialectalismes ou de régionalismes. L'exemple de Lyon permet donc d'étudier le rôle que peut avoir une grande ville sur le destin d'une langue régionale, mais aussi l'influence exercée par cette même cité dans le développement de la langue nationale. En effet, il ne faut pas l'oublier, Lyon a joué un rôle important dans la diffusion du français, que ce soit le français de Paris ou le français régional de Lyon (il suffit par exemple de voir comment le régionalisme fayard qui désigne le hêtre s'est développé loin du noyau central du francoprovençal d'où il provient).

Lyonnais, zone où récemment la plupart des voyelles atones finales ont disparu et que Gaston Tuillon a appelé *francoprovençal dégradé*.

Mais il n'y a pas eu seulement de recul sur la zone de contact des deux langues. Il y a une quinzaine d'années, une série d'enquêtes a été effectuée sur l'ensemble du Lyonnais pour voir comment le francoprovençal avait évolué depuis les enquêtes de l'Atlas du Lyonnais qui datent de la fin de la deuxième Guerre mondiale, ce qui représente en gros un demi-siècle. Nous avons constaté¹ que si, dans l'ensemble, le francoprovençal avait bien résisté dans sa forme phonétique au cours des 50 années précédentes qui avaient vu la généralisation du français, il y avait néanmoins un nombre important de mots anciens qui

avaient été relégués dans des emplois péjoratifs ou qui avaient même disparu. Ils avaient alors été remplacés par des mots français, souvent revêtus d'un habillage phonétique francoprovençal. Cela est particulièrement vrai le long du couloir Saône-Rhône qui a été et est encore une zone de passage important et qui a joué un grand rôle dans la diffusion du français ainsi que dans la francisation du francoprovençal.

Le francoprovençal offre également la possibilité d'étudier l'évolution d'une même langue confrontée à des langues nationales et à des politiques linguistiques différentes. Si aujourd'hui le francoprovençal est encore bien vivant en Vallée d'Aoste, c'est que la pression de l'italien y a été moins forte que celle du français dans la par-

la part de certains militants, l'usage populaire de la langue vernaculaire n'est pas plus élevé que dans les régions françaises voisines, et pourtant la Savoie n'est française que depuis 1860. Cette situation s'explique par le fait que le français était depuis très longtemps la langue de la Chancellerie de Savoie. Les Comtes de Savoie avaient en effet remplacé le latin par le français dès la fin du 13^e siècle. En Savoie, comme dans les autres régions de France ou de Suisse, les élites urbaines puis les classes populaires ont progressivement abandonné la langue régionale, celle-ci étant perçue moins positivement que la langue nationale ou la langue prestigieuse.

Les politiques linguistiques constituent un facteur important et même

francoprovençal

tie française. Mais c'est surtout parce que l'État italien a laissé à cette région autonome beaucoup de liberté pour promouvoir sa langue régionale, y compris à l'école. Les Valdôtains voient dans leur « dzen patoué »² (leur joli patois) à la fois un patrimoine témoin de leur histoire, mais aussi un élément identitaire fort.

Si l'on regarde ce qui se passe en Suisse, on voit que la situation du francoprovençal n'y est pas plus florissante qu'en France. Le déclin d'une même langue régionale peut donc s'inscrire dans des contextes politiques différents (la Suisse, on le sait bien, n'est pas un État monolingue et centralisateur).

En Savoie, même s'il y a aujourd'hui une forte volonté de revitalisation de

déterminant mais ne sont donc pas le seul élément à prendre en compte pour l'étude de l'histoire sociale des langues régionales •

¹ Cf. J.-B. Martin, *Permanence et évolution dans les patois du Lyonnais depuis les enquêtes de l'ALLy*. ABDO, 1995.

² *Noutro dzen patoué* est le titre du Bulletin publié à l'usage du corps enseignant de la Vallée d'Aoste.

Médias et langue bretonne au début du 21^e siècle

Fañch Broudic,

journaliste, chercheur ¹

Tentons un bref état des lieux. La presse écrite est le plus ancien des médias : mais il n'a jamais existé de quotidien en breton. Aujourd'hui, les quotidiens régionaux évoquent abondamment la question de la langue bretonne. Mais seul « Le Télégramme » publie un article par semaine en breton. Si la presse de grande diffusion n'accorde qu'une place limitée à l'expression de langue bretonne, il existe cependant une presse de langue bretonne qui, à l'inverse, ne bénéficie que d'une très faible diffusion : des bimestriels (à tonalité littéraire et culturelle), un mensuel et, depuis peu, un hebdomadaire. Ces périodiques ne dépassent guère le millier d'abonnés.

Le paysage radiophonique, quant à lui, s'est considérablement transformé. Actuellement, le service public diffuse sur France Bleu Breiz-IZel une quinzaine d'heures hebdomadaires en breton. La novation des années 90 a été l'apparition de quatre radios associatives proposant plusieurs heures par jour. Mais le souhait fréquemment exprimé de disposer d'une radio de langue bretonne qui serait audible dans toute la Bretagne ne semble pas sur le point d'aboutir.

La langue bretonne a fait son apparition à la télévision dès l'époque de l'ORTF.

Aujourd'hui, France 3 Ouest propose une heure quarante de programmes hebdomadaires diversifiés, qui font jusqu'à plus de 10 % de part d'audience et dont une partie est désormais co-produite : un journal quotidien, des documentaires, des *talk-shows*, parfois des captations ou des créations, et depuis 2004 une émission jeunesse, *Mouchig-dall*, dont le dynamisme et la fraîcheur ont fait le succès.

La Bretagne est par ailleurs la seule région de France où ait été lancée une chaîne privée sur le satellite : il s'agit de TV Breizh. Si le service public déclare assurer ses émissions en breton avec la participation des locuteurs (tout en sous-traitant la plupart de ses programmes), la chaîne privée a privilégié le doublage. Ayant beaucoup promis, elle a beaucoup déçu : on lui reproche désormais de n'avoir plus de breton que le nom. Au début, elle a doublé des dessins animés pour la jeunesse. Actuellement, TV Breizh propose à l'occasion sur un canal son séparé le doublage de feuilletons américains, tels que Perry Mason ou Columbo. La Région soutient activement cette activité de doublage.

Le breton est enfin présent sur internet. Comme dans la presse écrite, il y a des sites où la langue bretonne ne donne lieu qu'à des débats en français. Il en est cependant où elle apparaît comme moyen de communication : on y trouve de l'information en ligne, des pages personnelles, des sites institutionnels, des blogs, une version bretonne de Wikipedia... L'internet en breton, ce n'est pas que du texte à lire : France 3 par exemple réexpose ses programmes, et les radios peuvent aussi s'écouter via internet. Aucune web-télé pourtant ne diffuse à ce jour en langue bretonne.

Grâce à l'audiovisuel, la langue bretonne a retrouvé aujourd'hui dans les médias une visibilité qu'elle avait perdue lorsque la prédication en langue bretonne s'est arrêtée au milieu du 20^e siècle. Cette présence est à bien des égards paradoxale, puisqu'en une cinquantaine d'années le nombre des locuteurs a diminué de 80 %. Par ailleurs, les deux-tiers des 250 000 bretonnants actuels se situent dans la tranche des plus de 60 ans. La question est donc de savoir à qui s'adressent désormais les médias de langue bretonne : aux locuteurs premiers, aux jeunes néo-bre-

tonnants ou à la mouvance culturelle bretonne ? Avec une question subsidiaire non négligeable : quel niveau de langue adopter ?

Il n'en reste pas moins que les programmes en breton (avec les budgets, les outils et les personnels qui leur sont affectés) représentent une réalité incontournable dans le paysage médiatique régional. On ne peut imaginer aujourd'hui que le breton n'y soit pas présent. Si concevoir des programmes en breton est passionnant, les professionnels les plus lucides admettent qu'avec la réduction du nombre des locuteurs, il est désormais parfois difficile de trouver les bons interlocuteurs. Alors que les nouvelles technologies continueront à offrir de nouvelles opportunités de développement et de diversification, la question de fond reste la même : quels médias en langue bretonne pour quel public ? ●

¹ Fañch Broudic est journaliste et membre associé du CRBC (Centre de recherches bretonnes et celtiques, Université de Brest). Il est responsable des émissions en langue bretonne sur France 3 Ouest. Il a notamment publié «La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours» (aux PUR). Site personnel : www.langue-bretonne.com

LE PROJET TELOC : construc- tion d'une base textuelle occitane

Myriam Bras,

ERSS (UMR 5610 du CNRS)

Université de Toulouse II le Mirail

De plus en plus de langues ont leurs bases textuelles (cf. Frantext, *The British National Corpus*, *El Corpus Textual Informatizat de la Llengua Catalana, XX. mendeko euskararen corpus estatistikoa*, *Base de Datos Sintácticos del español actual...* pour ne citer que quelques exemples). Ce sont des ressources indispensables à toute entreprise lexicographique, et à toute description scientifique de la langue dans ses dimensions lexicale, morphologique, syntaxique, sémantique et discursive.

Le projet TELOC (Textes En Langue Occitane) a pour ambition de doter l'occitan d'une telle ressource. Il vise la constitution d'une base de données textuelles regroupant des œuvres écrites de tous genres (littérature, théâtre, conte, textes techniques, journalistiques,...). Il est mené par l'ERSS, qui allie des compétences en linguistique occitane, en linguistique de corpus et en traitement automatique des langues.

La base textuelle de TELOC sera consacrée à l'occitan moderne et contempo-

rain écrit. Le corpus à réunir est immense : on estime à plusieurs milliers le nombre d'œuvres produites en occitan depuis le 16^e siècle. Pour les œuvres antérieures, la totalité du corpus est en passe d'être rassemblée dans la base textuelle du projet *Concordance de l'Occitan Médiéval*, sous la direction du Professeur Ricketts.

La première étape du projet est la construction d'une base expérimentale de taille modeste comportant une vingtaine d'œuvres (environ un million de mots). Il s'agit de regrouper des œuvres contemporaines, donc déjà sous format numérique, et de les coder en XML selon une norme internationale (*Text Encoding Initiative P5*). Cette phase d'expérimentation est menée en partenariat avec l'ATILF à Nancy sur le modèle d'une base textuelle de type Frantext. La base sera accessible au public dans le cadre du Centre national de ressources textuelles et lexicales. TELOC bénéficiera ainsi d'une mutualisation des techniques et des outils au sein du CNRTL, et en particulier des outils d'interrogation de la base textuelle. Dans cette version expérimentale, la base pourra être exploitée par des requêtes simples : extraction de contextes contenant un mot, une partie ou une séquence de mots, recherche de co-occurrences, calcul de fréquences de mots.

Les étapes suivantes viseront un accroissement progressif et significatif de la base : il y a suffisamment de matière pour envisager de passer, à moyen ou long terme, à plusieurs centaines de millions de mots. L'augmentation du volume des données s'accompagnera d'une structuration de la base : classement par genre et par domaine, par type de support, par époque et par date, par dialecte et variante, par type de graphie adoptée par l'auteur. On veillera à ce que la base respecte, à terme, les règles de constitution d'un véritable corpus : représentativité équilibrée des genres, des domaines, des dialectes, des types de support, présence de textes oraux. Une base de textes oraux, avec laquelle nous envisageons d'interfacer TELOC, est en cours de constitution dans le cadre du THESOC (THESAurus OCcitan mené par l'UMR 6039 à Nice et l'ERSS).

Toutefois, dans les étapes qui suivront immédiatement la phase expérimentale, on s'attachera à fixer certains paramè-

res : on pourra par exemple commencer par réunir et coder des textes en languedocien de l'époque contemporaine et ne considérer pour commencer que des écrits fictionnels sur support de type livre. Sur la base élargie ainsi constituée, on pourra passer à une phase de traitement linguistique qui permettra d'enrichir la base avec des informations morphosyntaxiques pour en faire une base catégorisée. Le travail d'étiquetage morpho-syntaxique du corpus permettra de lemmatiser la base et de l'exploiter avec des requêtes plus complexes : par exemple, chercher toutes les formes fléchies d'un verbe, d'un nom ou d'un adjectif ; chercher les dérivés d'un mot ; sélectionner des séquences de phrases conjuguées uniquement avec certains temps verbaux. Le moteur de recherche devra intégrer le haut degré de variation spécifique à l'occitan : variation graphique, mais aussi flexionnelle et lexicale. Outre les laboratoires déjà cités, TELOC a pour partenaires l'Institut d'études occitanes (IEO-IDECO) et le Centre de ressources occitanes et méridionales. Des collaborations sont souhaitées avec les artisans de projets proches comme la bibliothèque virtuelle du CIEL d'OC et de l'université de Provence, le dictionnaire informatisé du GIDILOC et, plus largement, avec tous les chercheurs motivés par un tel projet. Car au-delà des ses utilisations pour la linguistique occitane, la linguistique romane comparatiste, la lexicographie, TELOC sera précieux pour l'enseignement de la langue, pour des études littéraires, ethnologiques, historiques, pour la sauvegarde du patrimoine écrit et la mise à la disposition du public des écrits occitans •

Parutions :

DESSALLES (Jean-Louis), PICQ (Pascal), VICTORRI (Bernard), *Les Origines du langage*. Éditions Le Pommier-Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 2006. 192 p.

À l'article 2 de ses statuts, rédigés en 1869, la Société de linguistique de Paris excluait du champ de la linguistique les recherches sur l'origine du langage. Depuis une dizaine d'années le tabou est tombé et on assiste, en Europe et aux USA, au développement de recherches sur ce thème. Dans ce petit livre qui reprend un cycle de conférences données à la Cité des sciences et de l'industrie, les auteurs font un point critique sur ces recherches et discutent un certain nombre de questions : – Existe-t-il des méthodes qui nous permettraient de reconstituer une éventuelle « Langue mère » ? – Comment un « protolangage » se serait-il complexifié pour atteindre l'extraordinaire sophistication des langues actuelles ? – Le langage, universel dans notre espèce et exception dans le règne animal, constituerait-il une anomalie de l'évolution ?

Jean-Louis Dessalles est spécialiste en intelligence artificielle et sciences cognitives, Pascal Picq est paléanthropologue, Bernard Victorri est linguiste.

CHEVALLIER (Jean-Claude) avec **ENCREVÉ (Pierre)**, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva : Essai de dramaturgie épistémologique*. ENS Éditions, Paris, 2006. 424 p.

Cet ouvrage est fondé sur quatorze enregistrements réalisés par Jean-Claude Chevallier et Pierre Encrevé en 1982, auprès de linguistes francisants, participants et dirigeants de la spectaculaire expansion de cette discipline de 1958 à 1968. Le questionnement a porté principalement sur la création étonnante, par ces linguistes, en quelques années, d'une douzaine de revues devenues instruments d'un combat qui a permis d'imposer le structuralisme linguistique en France comme modèle des sciences humaines. Une première partie présente la transcription presque intégrale des entretiens de 1982, comme l'évocation d'autant de destins, d'André Martinet à Julia Kristeva, commentés et mis en valeur. Une

deuxième partie regroupe les données selon une méthode d'analyse des champs, telle qu'elle était alors préconisée par Pierre Bourdieu qui a lui-même participé aux débuts de l'entreprise ; cette étude a déjà été publiée dans le n° 63 de la revue *Langue française*, en 1984. On lira enfin la transcription d'un entretien réalisé entre les deux responsables en 2005, visant à mettre en perspective ces enquêtes selon un point de vue contemporain. Entretiens inédits avec : André Martinet, Georges Straka, Gérard Antoine, André Reboullet, Jean Stéfanini, Algirdas Julien Greimas, Jean Dubois, Antoine Culioli, Bernard Pottier, Jean Perrot, Bernard Quemada, Nicolas Ruwet, Maurice Gross, Julia Kristeva.

DALBERA (Jean-Philippe), *Des dialectes au langage : une archéologie du sens*. Champion, Paris, 2003. 464 p.

Cet ouvrage comporte une série d'études étymologiques et une réflexion sur cette discipline. Originalité première : l'étymologie est recadrée comme comparatiste, les données analysées intégrant la variation synchronique à travers la prise en compte des données dialectales. Seconde originalité : l'étymologie y est reconstruction du sens tout autant que de la forme. On est entraîné dans un périple de quêtes archéologiques du sens : les mots se déchiffrent progressivement ; une profondeur insoupçonnée s'ouvre, parfois vertigineuse. On est propulsé bien en amont du latin, sur les traces de comportements totémiques, d'organisations matrilineaires de la société. Voyage au centre de l'homme et du langage ? Épistémologiquement, cela ressemble à une nouvelle étymologie.

CREISSEL (Denis), *Syntaxe générale : une introduction typologique*. Hermès-Sciences, Paris, 2006. 2 vol. : 412 p. et 336 p.

La parution de cet ouvrage, le premier de son genre en langue française, représente un véritable événement. En effet, il passe en revue, dans une perspective typologique, les questions généralement traitées dans les descriptions syntaxiques des langues. Il s'adresse en premier lieu aux linguistes travaillant à la description syntaxique d'une langue, et notamment à ceux qui s'intéressent à des langues peu ou pas documentées, mais ne présuppose aucune connaissance en linguis-

tique allant au-delà d'un cours introductif à la linguistique générale. Chaque chapitre traite un point susceptible de faire l'objet d'un chapitre dans une grammaire descriptive. L'exposé, illustré d'exemples tirés de plus d'une centaine de langues, s'efforce de dégager ce qui est commun aux langues du monde dans le domaine de la syntaxe, et d'exposer systématiquement les variations. L'accent est mis sur le changement syntaxique comme premier niveau d'explication des régularités observées.

Lengas n° 58, 2006 : *Émergences, effacements et résistances de l'occitan (XI^e-XX^e siècles)*. Publications de l'Université Paul Valéry – Montpellier III, 286 p.

Au sommaire : J.-P. Chambon et H. Carles : « Un censier de Plauzat (Basse Auvergne) partiellement rédigé en langue d'oc » ; J.-P. Chambon et Ch. Lauranson-Rosaz : « Le censier de St-Martin de Cournon-d'Auvergne pour le chapitre cathédral de Clermont (première moitié du XI^e siècle) : édition et étude de l'occitan en émergence » ; J. Thomas : « Jean-Pierre Couzinié (1794-1860), lexicographe entre Roche-gude e Mistral » ; I. Cohen « L'occitan dans la presse ardéchoise du XIX^e siècle : rares chroniques d'auteurs et place singulière de l'un d'eux : Auguste de Missolz », M. Lafon « L'occitan e l'escòla en Avairon de 1800 a 1951 : quelques idèias e testimoniatges », J.-L. Barbet « La langue d'oc dans le Cantal, 2003-2004. ».

DGLFLF, *L'intégration linguistique des migrants adultes*. Paris 2006. 64 p.

Cette brochure présente une synthèse du séminaire international sur l'intégration linguistique des migrants, qui s'est tenu à Sèvres les 26 et 27 septembre 2005, à l'initiative de la DGLFLF.

Los Tradinaires, *Cabirolar los mots / La cabriole des mots*. La Part des anges-Éditions, Vendays-Montalivet, 2006. 128 p. + un CD.

Ce livre contient trente-cinq textes et trois chansons en gascon médocain, allant de la poésie à l'humour truculent, par dix auteurs de l'association Los Tradinaires. Un cédérom est inséré dans le livre. Photographies de Delphine Trencacosta. Mise en musique de Christian Vieussens.

MARTIN (Jean-Baptiste), *Le francopro-*

vençal de poche. Assimil, Paris, 2005. 198 p.

BERGOUNIOUX (Gabriel), *Le moyen de parler*. Verdier, Paris 2004. 238 p.

L'endophasie (ou discours intérieur) fait partie de l'expérience commune. Nous entendons presque continuellement cette parole qui explicite silencieusement notre existence. On la trouve figurée dans la littérature, interrogée dans la clinique ou la psychanalyse, présente dans la psychologie. On parle alors de pensée, une façon de prendre acte de l'activité mentale sans intégrer la dimension linguistique du phénomène. Cet ouvrage présente ce que les sciences du langage peuvent dire de l'endophasie et, réciproquement, ce que l'endophasie déplace dans les théories linguistiques contemporaines. Pourquoi parle-t-on de « locuteur » quand c'est d'un « auditeur » qu'il devrait être question ? À quoi peut servir le concept de « sens » dont Saussure s'était débarrassé ? Le domaine propre de la linguistique, ses progrès sont du côté de l'analyse sonore et voilà qu'avec l'endophasie, elle se trouve confrontée à une parole privée de signal, à des messages sans trace acoustique décelable. Ce texte propose un parcours à travers des recherches philosophiques, psychanalytiques, psychologiques et linguistiques afin de montrer comment ces études se partagent (et comment elles sont partagées par) la question de l'endophasie. Il propose la construction théorique d'un ensemble d'hypothèses et se termine par l'annonce d'un programme de recherche expérimental.

Profession Banlieue, *Les langues dans la ville*. Actes de la rencontre organisée le 6 novembre 2002 à la bourse du travail de Saint-Denis, 2003. 136 p.

Le rôle de l'école, des institutions et des associations dans la connaissance, la transmission familiale, le rôle identitaire de la langue, le droit à la langue du pays d'accueil, mais aussi la langue facteur d'exclusion ou d'intégration... Ces réflexions portées par un groupe de travail, mettent en évidence la méconnaissance de ce que représente la question globale des langues et du lien social dans notre société. L'avenir qui se dessine (en France et en Europe) sera celui des bilinguismes ou des trilinguismes qui se formeront autour du français, langue

commune, en fonction des trajectoires et des intérêts des groupes et des individus. Si l'on parvient à sortir de l'opposition langue dominante/langue dominée, si l'on donne aux langues d'immigration une place dans la société, si le bilinguisme est valorisé, quelles que soient les langues qui le constituent, si les enfants nouvellement arrivés en France sont évalués sur l'ensemble de leurs compétences et pas seulement sur leur maîtrise du français, si l'on cesse de mettre en rapport la difficulté des familles à parler français avec leurs compétences parentales, si l'école s'ouvre aux langues du monde et non pas seulement à celles des élites et du commerce, peut-être aurons-nous fait un pas de plus vers une meilleure intégration et dans la lutte contre les discriminations.

Contributions de : Élisabeth Bautier, Claude Brévan, Marie Britten, Bernard Cerquiglini, Christine Deprez, Française Hickel, Marie Lazaridis, Bénédicte Madelin.

Le 8 mars 2007 de 17h00 à 19h00 aura lieu le colloque

La langue française au sein de l'entreprise : enjeux et perspectives

organisé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France
(ministère de la Culture et Communication)
et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Lieu : ESCP-EAP, 71 av. de la République, 75011 Paris
métro : Saint-Maur

Inscriptions : francoise.rouffignac@culture.gouv.fr
Tel. 01 40 15 35 47

À retourner à

Délégation générale à la langue
française et aux langues de France
Observatoire des pratiques
linguistiques
6, rue des Pyramides
75001 Paris
ou par courriel :
olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,
le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,
merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones
compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North
**Président du comité scientifique
de l'observatoire** : Pierre Encrevé
Rédacteurs en chef : Olivier Baude, Jean Sibille
Coordination : Dominique Bard-Cavelier
Composition : Éva Stella-Moragues
Conception graphique : Doc Levin/
Juliette Poirot
Impression : EuroDialog'Partners

**Délégation générale à la langue française et
aux langues de France**
Observatoire des pratiques linguistiques
Ministère de la Culture et de la Communication
6, rue des Pyramides, 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 36 91
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr
www.dglf.culture.gouv.fr
ISSN : 1772-757X